FLASH INFO

Consultation TDS 2023 à Montpellier

SNCTA Montpellier

AGRUME
51 Rue des Docks
69009 Lyon
France
contact@agrume.fr

PV DE CONSTATATION DE RESULTATS
CONSULTATION TDS MONTPELLIER

Nous, soussignons :

- Mme BECHIKH Myriam, technicienne juriste au sein de la Société Agrume, mandatée pour l'organisation de la consultation ;
- Messieurs Merquey François, Gonzalez Fréderic et Perrot Thomas, membres du bureau.

Certifions l'exactitude et la sincérité des résultats suivants :

Question posée	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votants	Nombre de réponses « OUI »	Nombre de réponses « NON »
Souhaitez-vous reconduire pour 2023 un TDS XP ?	57	52	38 Soit 73% des bulletins	14 Soit 27% des bulletins

Ces résultats ont été constatés lors de la réunion de dépouillement 10/11/2022.

Le présent PV est accompagné du rapport informatique de résultat faisant foi.

Les membres du bureau de vote
Monsieur Merquey François,
Monsieur Gonzalez Fréderic,
Monsieur Perrot Thomas

Pour le prestataire de vote
Mme BECHIKH Myriam
PO DE LA MONNERAYE Colomban

Comme il s'y était engagé, le SNCTA a relancé une consultation concernant un TDS XP en 2023. **Le scrutin s'est tenu du lundi 7 au jeudi 10 novembre, avec 91% de participation, le résultat est sans appel.**

Le SNCTA portera l'avis de **la majorité des contrôleurs et votera pour un TDS XP pour 2023 au CTS OCM du 15 novembre.**

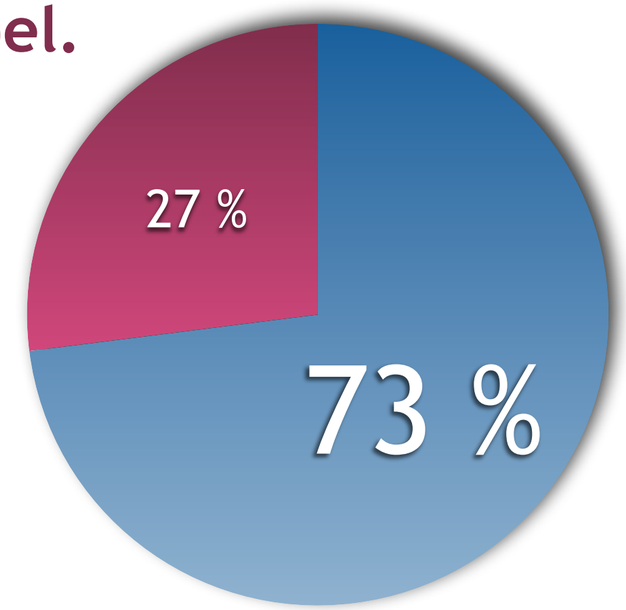

Le bureau de section SNCTA de Montpellier remercie l'ensemble des votants et de votre confiance renforcée quant à la poursuite des XP en 2023.
Nous comptons sur votre mobilisation lors des élections professionnelles à venir.